

Le Comité de solidarité avec les femmes de Ciudad Juarez, le Comité pour les droits humains en Amérique latine et La Fédération des femmes du Québec vous invitent à une :

Manifestation pour le retrait du nouvel ambassadeur mexicain

BARRIO TERRAZAS PERSONA NON GRATA



Vendredi, le 3 avril 2009 de 12h 00 à 13 h00

À MONTRÉAL

Consulat du Mexique à Montréal

2055, rue Peel

entre les rues de Maisonneuve et Sherbrooke
(métro Peel)

À OTTAWA

Ambassade du Mexique au Canada

45, rue O'Connor

M. Francisco Javier Barrio Terrazas a été reçu le 26 février 2009 comme ambassadeur du Mexique au Canada. Gouverneur de l'État du Chihuahua de 1992 à 1998, Barrio Terrazas et son gouvernement ont été publiquement blâmés par la Commission nationale des droits humains, un organisme gouvernemental officiel, pour la négligence et le sexisme qui ont marqué les investigations et pour l'impunité quasi totale qui en résultait.

En effet, depuis une vingtaine d'années à Ciudad Juarez, Chihuahua, au Mexique, des jeunes femmes issues de milieux modestes sont enlevées, agressées sexuellement, torturées et assassinées. Jusqu'à maintenant, plus de 500 corps féminins portant des marques d'agressions sexuelles et de torture ont été retrouvés et environ 1000 femmes sont toujours portées disparues.

M. Barrio Terrazas a déclaré, alors qu'il était gouverneur de l'État, que ces assassinats n'étaient qu'un « phénomène naturel, car les victimes retrouvées fréquentaient des lieux louches et sombres et elles étaient vêtues de façon provocante, car elles portaient des mini-jupes ».

Malgré les nombreux rapports, recommandations, dénonciations et les preuves présentés aux autorités mexicaines, aucun présumé responsable parmi les personnes soupçonnées n'a été traduit en justice, que ce soit des membres du gouvernement mexicain ou des forces de l'ordre, ou encore des cartels de la drogue de Ciudad Juarez. Au contraire, nombreux sont ceux et celles qui ont été menacés et harcelés pour avoir dénoncé la passivité des autorités et exigé clarifications et justice, certains ont déjà trouvé la mort.

Des manifestations auront lieu simultanément au Mexique et au Canada pour dénoncer l'attitude machiste et la passivité du nouvel ambassadeur et l'inaction du gouvernement mexicain dans la situation des féminicides et demander le retrait de M. Barrio Terrazas de ce poste.

Pour infos :

Geneviève Lacroix

Comité pour les droits humains en Amérique latine

genevieve@cdhal.org / www.cdhal.org / 514.387.5550

NOS DEMANDES

NOUS APPUYONS LES GROUPES DE FEMMES MEXICAINES ET LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DE DROITS QUI DEMANDENT AU GOUVERNEMENT MEXICAIN :

- I. De retirer M. Barrio Terrazas de ses fonctions d'ambassadeur du Mexique au Canada.
- II. De respecter son engagement quant aux différents traités internationaux signés et ratifiés, c'est-à-dire la Convention de l'ONU sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes et la Convention interaméricaine de Belém do Para afin de prévenir, de sanctionner et d'éradiquer la violence faite aux femmes.
- III. De mettre fin à l'impunité qui paralyse l'appareil judiciaire et les forces de sécurité et de traduire les coupables devant la justice.
- IV. Également, de protéger la vie et l'intégrité des défenseurs de droits humains et des organisations accompagnant les familles des victimes.

AU GOUVERNEMENT CANADIEN :

- I. Conformément aux obligations internationales contractées par le gouvernement canadien, d'exercer son devoir de vigilance à l'égard de la situation préoccupante des droits humains au Mexique, un partenaire privilégié.
- II. Réviser méticuleusement le dossier de M. **Francisco Javier Barrio Terrazas** afin de le déclarer *PERSONA NON GRATA*, puisque son manque de respect non équivoque face aux femmes assassinées et disparues est en rupture totale avec les valeurs canadiennes et la Charte des droits et libertés du Canada, qui assure la protection à tout individu, peu importe son sexe.
- III. D'offrir son appui au gouvernement mexicain pour qu'il mette en œuvre les réformes nécessaires afin de réformer et assainir le système judiciaire mexicain.
- IV. Finalement, nous demandons au gouvernement canadien de respecter sa tradition de défenseur des droits humains et d'inviter le gouvernement mexicain à traiter les dossiers des victimes et à enrayer l'impunité à Ciudad Juarez, de même qu'à assurer la protection des femmes victimes de violence à travers le Mexique.

À LA POPULATION CANADIENNE :

- I. Nous invitons la population canadienne et les organisations de femmes et de droits de la personne au Canada et au Mexique à se joindre à nous pour appuyer nos demandes et exprimer leur solidarité envers les familles des victimes.